

Introduction

La prise de conscience des enjeux de la sécurité routière dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique, est grandissante. Quelques études initiées notamment dans le cadre du GRSP¹ (réalisées par le TRL) contribuent à cette prise de conscience, par la publication de chiffres aussi impressionnants que mobilisateurs, en termes d'enjeux économiques et financiers. En effet, au-delà de la souffrance humaine que cela recouvre, le "coût" de l'insécurité routière est d'autant plus élevé que les populations jeunes sont prioritairement touchées, ce qui a un impact significatif sur la production nationale. Mais là n'est pas l'objet du présent document, qui s'adresse à des praticiens et décideurs déjà convaincus de l'ampleur du problème et des "scenarios catastrophes" que représenterait un suivi "au fil de l'eau", les risques se démultipliant par autant de facteurs que sont la croissance démographique, l'urbanisation croissante, l'augmentation du taux de motorisation, etc.

L'essentiel consiste aujourd'hui à agir rapidement et à porter notre expérience à la connaissance des "acteurs de la sécurité routière" de ces pays, qu'elle soit "négative", ou plus "positive". L'important est en effet d'aller de l'avant, en évitant de recommencer les erreurs du passé et en tirant tous les fruits possibles de l'expérience.

L'originalité de ce programme réside avant tout dans son pilotage par un groupe régional de responsables africains en charge de la sécurité routière, mais aussi dans l'option prise d'engager des actions pilotes visant à expérimenter, puis adopter, des méthodologies et outils communs pour la sous-région. Elle tient aussi à l'adoption de la concertation nationale des acteurs comme fondement de la politique de sécurité routière. Enfin, elle relève du recours volontairement limité à l'expertise internationale, pour donner une plus grande part au portage local des projets, au développement de capacités locales....gages de pérennité.

Ce document pose dans un premier temps quelques éléments de contexte, à savoir l'origine du programme, les partenaires impliqués, les principes de notre action.

Dans un second temps sont mis en exergue les enseignements fondamentaux et les pays "pionniers" s'étant lancés dans ces expériences pilotes.

La troisième partie décline le mode opératoire, en 6 étapes, le tout étant illustré par quelques exemples concrets.

Quelques perspectives sont enfin énoncées.

¹"Global Road Safety Partnership", partenariat global pour la sécurité routière, initié par la Banque mondiale.